

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**9 DÉCEMBRE 2019
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 9 décembre 2019, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2019-552 Adoption du budget 2020
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le budget pour l'année 2020, prévoyant des dépenses au montant de 43 516 000 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

**2019-553 Adoption du programme triennal d'immobilisations
2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par madame la conseillère Mélanie Simoneau

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 totalisant une somme de 66 415 450 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Interventions prévues dans le budget sur les systèmes d'égout
- Absence d'action pour l'aqueduc considérant son bon état
- Initiative de production d'électricité dans les bâtiments municipaux
- Moment de la présentation d'un bilan annuel des réalisations

Fin de la période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 05.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA